NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301545 - Venterol - Piégut - Grand Vallon

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9301545

1.3 Appellation du site

Venterol - Piégut - Grand Vallon

1.4 Date de compilation

28/02/2001

1.5 Date d'actualisation

15/07/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/09/2000
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/02/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028558290&fastPos=68&fastReqId=2004270537&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

Explication(s) :

MAJ nov 2012 : intégration données biologiques du DOCOB. # MAJ 2013.04.22 : compléments mineurs pour esp (eff. max, qualité données). # MAJ 2016.04 : actu datas chiros et osmoderme selon etude 2014. # MAJ 2017-04 : ajout E1352. # MAJ 2021-07 ajout tourterelle des bois

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,02361°

Latitude : 44,37222°

2.2 Superficie totale

4255 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
04	Alpes-de-Haute-Provence	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
04037	CAIRE
04058	CLARET
04066	CURBANS
04085	FAUCON-DU-CAIRE
04093	GIGORS
04118	MELVE
04134	MOTTE-DU-CAIRE
04150	PIEGUT
04222	TURRIERS
04234	VENTEROL

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4060 *Landes alpines et boréales*		45,75 *(1,08 %)*		M	B	C	B	B
4090 *Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux*		3,86 *(0,09 %)*		M	B	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		44,21 *(1,04 %)*		M	C	C	B	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		9,44 *(0,22 %)*		M	C	C	B	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		81,5 *(1,92 %)*		M	B	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	29,24 *(0,69 %)*		M	B	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		8,23 *(0,19 %)*		M	C	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		2,8 *(0,07 %)*		M	B	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		409,04 *(9,61 %)*		M	A	C	A	A
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	13,16 *(0,31 %)*		M	C	C	B	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		76,4 *(1,8 %)*		M	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		155,31 *(3,65 %)*		M	A	C	C	B

9560 *Forêts endémiques à Juniperus spp.*	X	12,6 *(0,3 %)*		M	B	C	C	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1075	*Graellsia isabellae (Graells, 1849)*	p			i	C	M	B	B	C	A
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	R	P	D			
I	1084	*Osmoderma eremita*	p			i	V	P	C	B	C	B
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	C	M	C	A	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	R	P	C	B	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	R	M	C	B	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	300	350	i	C	M	C	B	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	C	M	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w			i	R	M	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c			i	R	M	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	c			i	R	P	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r	80	100	i	C	G	C	B	C	A
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	C	M	C	B	C	B

M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	R	M	C	B	C	B
M	1352	*Canis lupus*	c			i	R	P	C	B	C	C
P	1474	*Aquilegia bertolonii*	p			i	C	M	C	B	C	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p			i	C	M	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*				R			X		X	
P		*Aconitum anthora*			i	P						X
P		*Astragalus cicer*			i	P						X
P		*Astragalus glycyphyllos*			i	P						X
P		*Crocus versicolor*			i	P						X
P		*Juniperus thurifera*			i	P						X
P		*Katapsuxis silaifolia*			i	P						X
P		*Senecio doria*			i	P						X

P		*Silene nemoralis*			i	P						X
P		*Thlaspi alliaceum*			i	P						X
P		*Trochiscanthes nodiflora*			i	P						X
P		*Viola mirabilis*			i	P						X
P		*Saxifraga callosa subsp. callosa*			i	P						X
P		*Lilium bulbiferum var. croceum*			i	P						X
P		*Corallorrhiza trifida*			i	P			X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	1 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	56 %
N17 : Forêts de résineux	15 %
N19 : Forêts mixtes	3 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	12 %

Autres caractéristiques du site

Géologie complexe : molasse gréseuses, marnes, calcaires. Site soumis à un climat de moyenne montagne aux nettes influences supra_méditerranéennes.

Le relief est généralement doux et les dénivelés relativement faibles (800 m au niveau du sommet de Roche Cline). Les éléments les plus structurant du relief sont les falaises calcaires du jurassique supérieur qui atteingent ici une hauteur relativement modeste ; leur verticalité contraste avec les marnes noires du Callovo-Oxfordien qui donnent sous l'effet de l'érosion hydraulique un relief mou en « dos d'éléphant ». A la faveur des vallons, les pentes peuvent s'accentuer principalement dans les ubacs. Le site de trouve au niveau du chevauchement de la nappe de charriage de Digne ce qui lui confère une grande compléxité structurelle encore accentué par le jeu des écailles d'origine géographique distincte et les dépots du tertiaire venant surmonter le tout quand ils n'ont pas été dégagés par l'érosion.

La végétation dominante est constituée par des hêtraies sur les ubacs et par des landes et reboisements artificiels RTM (Restauration des Terrains en Montagne) sur les adrets. Une des originalité du site est la très grande variété des landes et broussailles ainsi que des accrus naturels de feuillus.

Vulnérabilité
: Fermeture des milieux

4.2 Qualité et importance

Belles hêtraies et hêtraies-sapinières. Mattorals arborescents à Genévrier thurifère. Les pelouses acides du sommet de Roche Cline sont originales et constituent un relais entre celles de la Montagne de Lure et celles des alpes intermédiaires.

Le site est important pour la conservation de l'Isabelle de France, qui est ici en limite sud-ouest de son aire de répartition.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	28 %
Domaine communal	55 %
Domaine de l'état	17 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte du massif des Monges

Adresse : Mairie 04140 Barles

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'Objectifs N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/999_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'Objectifs N2000, approuvé par arrêté prefectoral en 2009.